
DESTINATAIRES : À tous les employés du secteur administratif du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Mathieu Ricard, coordonnateur Hygiène et Salubrité,
gestion des déchets biomédicaux, Buanderie et Lingerie
Direction des services techniques

DATE : Le 26 septembre 2025

OBJET : **Modification de la fréquence du ménage des bureaux**

Dans le cadre d'un ajustement de l'offre de service en hygiène et salubrité, nous vous informons que le **ménage des bureaux des secteurs administratifs sera désormais effectué aux deux semaines**, plutôt qu'à chaque semaine.

Afin de maintenir un environnement de travail propre et agréable, nous vous demandons de déposer les détritres alimentaires exclusivement dans les poubelles communes situées dans les aires partagées.

Cette nouvelle mesure entrera en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2025.

Nous vous remercions de votre collaboration.

MR